



HAUTE-GARONNE



DECLARATION LIMINAIRE DU CTP DU 26 MARS

Les fortes mobilisations du 23 mars et la défaite cinglante du gouvernement aux élections régionales désavouent frontalement les politiques anti-sociales gouvernementales et patronales conduites aussi bien sur le plan de l'emploi, des salaires, des retraites et des services publics.

Les salariés attendent des réponses claires à leurs revendications. Le chef de l'Etat ne trompera personne par son jeu de chaises musicales organisé au travers de son pseudo remaniement ministériel.

Que le ministre du budget s'appelle Eric Woerth ou François BAROIN, soyons clairs, c'est blanc bonnet et bonnet blanc.

Le succès de la journée d'action et de grève de mardi dernier commande dans le secteur public et privé, l'ouverture immédiate de négociations et la mise en place d'autre choix rompant avec la logique de privilège pour les plus riches et d'incitation à la spéculation, actuellement en vigueur, pour lui substituer des politiques au service de l'emploi, des salaires, du progrès social et du développement économique.

C'est à cette seule condition que le pays pourra sortir de la crise.

Nous ne voulons plus du bouclier fiscal dont la mesure gratifie les 12 162 contribuables les plus aisés d'un remboursement moyen de 386 000 euros, soit l'équivalent de 30 années de SMIC ou encore le coût de 30 écoles neuves ou bien la totalité des sommes prétendument économisées avec les 33 749 suppressions d'emplois de fonctionnaires inscrits dans le budget 2010.

Nous ne voulons plus que l'argent public soit détourné en faveur des banques ou des grandes entreprises, dont les trafics financiers sont à l'origine de la crise, de la destruction des emplois industriels et de la recrudescence du chômage.

Nous ne voulons plus des politiques d'exonérations fiscales et sociales qui aggravent la précarité, se révèlent inefficace en matière de création d'emplois, fragilisent le système de protection sociale et privent les caisses de retraite de plusieurs dizaines de milliards d'euros, chaque année.

Nous condamnons la réforme de la taxe professionnelle et ses conséquences sur l'augmentation de la pression fiscale sur les territoires supportée uniquement par les ménages et menaçant l'existence même du service public.

Nous condamnons avec la même fermeté la privatisation et l'externalisation des missions de service public obéissant à un même mécanisme de nationalisation des pertes et de confiscation des profits.

Ainsi alors qu'EDF a enregistré 19 Milliards de bénéfice sur 5 ans, l'entreprise demande une augmentation de 20% de ses tarifs, parallèlement le gouvernement prévoit une nouvelle ponction sur les foyers par une très forte hausse du prix du gaz de 9,5% au 1er avril.

Rien ne justifie la réforme des retraites, l'allongement de la durée de cotisation, la remise en cause de l'âge légal de départ à la retraite et pour les fonctionnaires, les 6 derniers mois dans le mode de calcul des pensions.

Rien ne justifie d'avantage les politiques d'austérité salariale alors que l'argent coule de nouveau à flot dans les places boursières et dans les entreprises qui ont profité de la crise pour procéder à des licenciements massifs.

Rien ne justifie donc les politiques actuelles si ce n'est la volonté d'accroître les profits des actionnaires au détriment des intérêts du monde du travail.

Dans ce champ de mine, les services publics sont considérés comme une vulgaire marchandise.

Pour la CGT, au contraire, défendre le service public, c'est lutter pour garantir à tous, quel que soient les revenus, l'accès à la santé, à l'éducation, au logement et permettre que l'argent public soit utilisé en faveur de la collectivité et non utilisé au bénéfice d'intérêts particuliers.

Dans notre Direction Générale, après le fiasco du tour de France de propagande VIP, la colère et les revendications des agent(e)s ne peuvent plus être ignorées ou méprisées.

Le 2 Mars, à LABEGE, les agent(e)s de Midi-Pyrénées se sont massivement mobilisés pour exiger l'ouverture immédiate de négociations et obtenir des réponses aux plate-formes revendicatives locales qu'ils ont élaborées.

En présence des Administrateurs des Finances Publiques, des personnels du Ministère des départements concernés, et devant des parlementaires et élus locaux, le Directeur Général a pris un certain nombre de décisions sur les sujets suivants

- *Maintien des Trésoreries de proximité et de petite taille du Département de la Haute Garonne (L'Isle-en-Dodon, Aspet, Aurignac, Villefranche-de-Lauragais, Nailloux, Saint Bât,...) ;*
- *Examen de la révision du périmètre de la zone urbaine sensible pour permettre aux personnels du Mirail et de Basso Cambo de bénéficier de l'allocation spéciale de sujétion particulière;*
- *Pas de fermeture du centre des pensions de Toulouse ;*

- *Porter le dossier de l'indemnité de résidence au niveau fonction publique ;*
- *Prendre en charge la problématique HELIOS.*
- *Revoir à la hausse le nombre d'emplois pour le Centre Amende Service de Toulouse;*
- *Ne pas appliquer la loi de mobilité au sein de la DGFIP, notamment par la garantie de la réaffectation des agents sur le lieu de résidence en cas de restructuration ;*
- *Séparation des métiers assiette et recouvrement, ce qui suppose le non éclatement des Trésoreries.*

C'est, au titre de première organisation syndicale des Finances Publiques de la Haute-Garonne, que la CGT Impôts Trésor 31 lui a adressé un courrier pour qu'il confirme par écrit les annonces faites à cette occasion mais aussi pour qu'il se prononce sur l'ensemble du contenu des cahiers revendicatifs qui lui ont été transmis et qui couvrent un large champ revendicatif allant de la demande du maintien du CDIF à l'attribution de la NBI pour tous les agent(e)s du Département.

Dans cette lettre, nous avons fixé la date du CTP, de ce jour, pour obtenir une première série d'éléments concernant les revendications posées.

A ce jour, nous n'avons toujours rien reçu. Qu'en est-il aujourd'hui ?!

Enfin, cela ne vous aura pas échappé, mais le durcissement du climat social dans notre administration traverse les frontières de notre région.

Le 23 Mars, jour de la grève, le front des organisations syndicales de la DGFIP a été reçu par le Directeur Général pour obtenir l'ouverture de négociations sur une plate-forme revendicative nationale commune.

L'absence de réponse conduit aujourd'hui les organisations syndicales nationales à appeler à une nouvelle journée d'action le 13 Avril.

Par ailleurs, un mot d'ordre de boycott national des groupes de travail a été lancé.

La CGT IMPOT-TRESOR 31 et l'ensemble des organisations syndicales du Département entendent bien faire bloc commun, pour obtenir de réelles réponses aux revendications et l'ouverture de véritables négociations.